



**PRÉFET  
DE L'AUDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 2 avril 2021

### **Point hebdomadaire sur la situation sanitaire et recommandations**

*Parce qu'il est impérieux de freiner la progression de l'épidémie, le président de la République a décidé d'élargir les mesures de confinement à tout le territoire dès le samedi 3 avril et pour une durée de 4 semaines. La tendance à la forte augmentation de la circulation du virus sur tout le territoire s'observe également dans l'Aude. **Un communiqué de presse sera diffusé dans le week-end pour détailler le contenu des nouvelles mesures de confinement, après la publication du prochain décret.***

#### **La situation épidémique reste tendue dans l'Aude**

Cette semaine, le taux d'incidence a augmenté et s'est maintenu à un plateau élevé de 227 pour 100 000 habitants (contre 150 la semaine dernière) et le taux de positivité est de 4,4 % (contre 3,9 % la semaine dernière).

Un nombre record de 19 436 tests PCR a été réalisé cette semaine dans le département (15 000 la semaine dernière), qui ont révélé une hausse de 45 % des nouveaux cas. On dénombre en effet 886 nouveaux cas cette semaine contre 610 la semaine dernière. Les nouveaux cas contacts subissent une augmentation encore plus importante : on compte 1 838 nouveaux cas contact cette semaine contre 2 860 la semaine dernière, soit une augmentation de 55 % .

#### **Les capacités des hôpitaux restent fortement mobilisées**

Dans les hôpitaux du département, 141 personnes sont hospitalisées pour la Covid-19 (contre 119 la semaine dernière), dont :

- 13 personnes en réanimation (contre 14 la semaine dernière) ;
- 82 patients en lits conventionnels (contre 68 la semaine dernière) ;
- 46 patients en services de soins de suite et de réadaptation (SSR) (contre 37 la semaine dernière).

A ce stade, on ne constate plus de nouveaux décès en EPHAD liés à la Covid19 ; le nombre est stabilisé à 67 décès depuis 5 semaines. Cette stabilité doit nous encourager car elle caractérise l'efficacité de la campagne de vaccination. A l'hôpital, 296 décès ont été constatés.

#### **La lutte contre le virus se poursuit par l'accélération de la vaccination**

Au total, 68 339 vaccinations ont eu lieu depuis le 5 janvier 2021 ( dont 50 914 primo-vaccinations). Tous les services de l'État, en partenariat avec les collectivités locales, sont pleinement mobilisés pour renforcer le dispositif actuel et vacciner massivement. Pour atteindre nos objectifs de vaccination, les centres existants dans l'Aude sont progressivement renforcés pour accueillir davantage de patients. Deux nouveaux centres à grandes capacités seront également ouverts le 7 avril Narbonne et le 19 avril à Carcassonne, qui permettront chacun d'administrer jusqu'à 1 000 doses par jour de vaccin.

Pour protéger le plus grand nombre de personnes à risques, la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) initie un travail « d'aller vers ». Les personnes de plus de 75 ans qui n'ont pas été vaccinées seront contactées pour leur proposer des rendez-vous et les accompagner dans la réservation de créneaux de vaccination.

#### **L'accueil enfants des professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie sera assuré**

Comme au premier confinement, l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire sera organisé **dès le mardi 6 avril 2021**.

Ces personnels trouveront la liste des pôles d'accueil et l'ensemble des informations nécessaires sur le site internet de la direction départemental de l'Éducation Nationale à l'adresse suivante : <https://www.ac-montpellier.fr/dsden11> - rubrique « accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ».

**Les forces de sécurité seront particulièrement attentives au respect des mesures de couvre-feu et de non rassemblement sur la voie publique**

Ce week-end, les contrôles des forces de l'ordre seront particulièrement renforcés pour veiller au respect des mesures de couvre-feu et de l'interdiction des rassemblements de plus de six personnes sur la voie publique. Les contrôles seront réalisés dans tout le département et les comportements irresponsables seront systématiquement verbalisés.